

## **18/05/2017 : Médias audiovisuels : Vers un modèle européen fort ! – Marc Joulaud (LR,PPE, Fr)**

« À l'ère du numérique où la consommation de contenu audiovisuel passe aussi bien par la télévision que par internet, il était temps d'actualiser les règles applicables aux médias audiovisuels et d'y inclure les plateformes » a expliqué Marc Joulaud, membre de la commission Culture, après la confirmation par le Parlement européen du mandat de négociation pour la révision de la directive sur les services de médias audiovisuels.

« La contestation du mandat de négociation était une manœuvre désespérée des défenseurs des plateformes, qui accusent l'Europe d'être une nouvelle Union Soviétique ». Suite à ce vote, le Parlement va pouvoir négocier avec le Conseil et la Commission européenne sur la base du rapport adopté en commission Culture.

« C'est un pas supplémentaire dans le renforcement du modèle audiovisuel européen, fondé sur la promotion de notre diversité culturelle et la protection des consommateurs » indique Marc Joulaud à propos de ce rapport. Le Parlement souhaite imposer aux services de vidéo à la demande de composer au moins 30% de leur catalogue d'oeuvres européennes et de mieux contribuer au financement de la culture. L'encadrement de la publicité est également renforcé par rapport au texte de la Commission.

« L'autre engagement fort du Parlement est la responsabilisation des plateformes et des médias sociaux diffusant du contenu audiovisuel » explique-t-il à propos de l'intégration de ces services dans la directive. « La protection des mineurs, l'encadrement de la publicité et la lutte contre les contenus haineux ne peuvent pas dépendre que de la bonne volonté des acteurs privés, quoi que puissent en penser les plateformes numériques ».

« Tout n'est pas parfait, les débats ont été difficiles, mais nous avons amélioré la proposition de la Commission et c'est une bonne base de négociation. Je surveillerai avec attention les négociations en trilogue pour m'assurer que les lignes rouges du Parlement sont bien respectées » conclut Marc Joulaud.